

L'aide alimentaire et agricole du Canada est accordée sous forme de bateaux de pêche, d'instruments aratoires, de parasitocides et d'engrais, d'entrepôts de produits alimentaires et d'unités frigorifiques et de matériel et d'avions pour la pulvérisation des cultures.

Les projets hydro-électriques auxquels le Canada a participé comprennent l'irrigation, la mise en valeur des terres, l'électrification rurale et le contrôle de la crue des eaux. Le Canada a aussi envoyé outre-mer un grand nombre de conseillers en matière de coopératives et d'experts en agriculture et en pêches et a assuré la formation de plusieurs étudiants dans ses écoles et collèges agricoles dans le cadre de ses programmes d'aide extérieure. De plus, les contributions du Canada en fonds et en personnel aux organismes internationaux ont aidé à l'établissement de programmes de développement agricole à long terme.

L'an dernier, le Canada a entrepris des projets d'irrigation et de mise en valeur des terres au Ghana (\$650,000), de fourniture d'engrais en Inde (3.5 millions de dollars) de relevé des ressources en Malaisie (1 million), de fourniture d'engrais au Pakistan (\$875,000) et d'aménagement du bassin d'une rivière en Equateur (1.26 million).

Le Canada a aussi participé à des projets touchant l'agriculture dans les Antilles, au Kenya, au Nigéria, en Zambie et en Thaïlande.

Éducation

L'aide à l'enseignement s'est encore accrue. Au cours de l'année scolaire 1965-1966, le Canada comptait dans les pays étrangers 533 instituteurs et professeurs, 39 administrateurs en enseignement et 31 conseillers en éducation à l'emploi du Bureau de l'aide extérieure. Ceci représente une augmentation de 203 sur le nombre d'enseignants en service outre-mer l'année précédente. Le nombre d'étudiants étrangers qui étudient au Canada dans le cadre des programmes du Bureau de l'aide extérieure est passé de 1,820 à 2,538. Depuis 1960, les dépenses annuelles effectuées pour le compte des experts, des enseignants et des stagiaires (rémunération et indemnités, transport et frais connexes) sont passées de 1 million environ à quelque 17.35 millions.

Dans le cadre de son programme d'enseignement, le Canada a continué à accorder la priorité aux demandes d'enseignants pour les écoles normales et pour des postes supérieurs dans les écoles secondaires. Le personnel canadien dans les écoles normales en particulier, contribue de la façon la plus efficace à l'objectif fixé, soit augmenter le nombre d'enseignants locaux qualifiés et hausser le niveau de l'instruction. En 1965-1966, la moitié des éducateurs canadiens outre-mer enseignaient dans les écoles normales et un grand nombre de ceux qui enseignaient dans les écoles secondaires participaient à des cours de formation en service. De plus, plusieurs Canadiens qui n'étaient pas engagés directement dans la formation du personnel enseignant ont pu, grâce à leur vaste expérience et du fait qu'ils occupent des postes-clef, contribuer de façon importante à l'élaboration du programme d'études et à l'amélioration des méthodes d'enseignement. Les pays en voie de développement ont surtout besoin de professeurs de mathématiques et de sciences, de français et d'anglais et d'arts et métiers; en 1965-1966, la plupart des professeurs enseignaient ces disciplines.